



New York

P.3

Le discours de Mamadi Doumbouya à la tribune de l'ONU



Edito à vue d'Aigle

Le président Doumbouya à la Tribune de l'ONU

A l'instar de plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement, le président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a jugé nécessaire de prendre part à la 81ème Session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York, aux Etats-Unis.

Le mercredi 23 septembre 2026, il a mis à profit son passage à la tribune de l'organisation créée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale pour faire passer le message de la Guinée. Il a notamment défendu les choix politiques et économiques opérés sous son magistère en Guinée : tenue des élections (référendum..

Sachets d'eau minérale interdits en Guinée P.3



Dr Ben Youssouf Keita attire l'attention sur les risques de typhoïde et de choléra

Recrutement de 9 000 agents P.4



L'intersyndicale de l'éducation pose ses conditions

Évacuation de Kassory et Damaro P.3



La CONAPAIID salue la décision de Mamadi Doumbouya

Conflit familial

P.5

Yarie Touré décède après une agression présumée de son oncle

Énergie

P.4

La fabrication chinoise de panneaux solaires se développe en Afrique (Publi-reportage)

Vie de la nation

P.2

Entre ambitions économiques, impératifs de réformes et vitalité républicaine en Guinée (17 - 23 septembre 2026)

Édito à vue d'aigle



Le président Doumbouya à la Tribune de l'ONU

A l'instar de plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement, le président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a jugé nécessaire de prendre part à la 81ème Session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York, aux Etats-Unis. Le mercredi 23 septembre 2026, il a mis à profit son passage à la tribune de l'organisation créée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale pour faire passer le message de la Guinée. Il a notamment défendu les choix politiques et économiques opérés sous son magistère en Guinée : tenue des élections (référendum, présidentielle, législatives, communales), construction des infrastructures à travers le pays, relance du mégaprojet Simandou, transformation locale des ressources minières et emploi des jeunes.

« J'avais dit que le modèle de gouvernance importé sans adaptation sur notre continent peine à apporter les fruits attendus par nos populations,

je le maintiens », a-t-il martelé dans son discours, tout en précisant qu'il est venu devant l'Assemblée générale des Nations unies pour présenter entre autres le chemin parcouru par son pays et les résultats obtenus. Il a dit tout le bien qu'il pense des dispositions de la Constitution relatives à la représentation des communautés et des terroirs, à l'alternance, à la gouvernance participative ainsi qu'à la reconnaissance de la diversité linguistique, religieuse et culturelle de la Guinée.

Le locataire du Palais Mohammed V n'a pas manqué de rappeler qu'en moins de trois ans, plus de 1 000 kilomètres de routes ont été bitumés. Sans oublier la construction d'écoles et d'hôpitaux ainsi que l'avancement du projet Simandou.

Dans le secteur des mines, il a parlé des trois raffineries d'alumine en cours de construction pour favoriser la transformation locale de la bauxite. Il a insisté en particulier sur le programme Simandou 2040, présenté comme le cadre de développement socio-économique du pays pour les quinze prochaines années. « Il ne s'agit pas seulement d'un projet minier, mais d'un véritable levier stratégique pour accélérer le développement des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie, de l'éducation et de la santé », a fait savoir le président Mamadi Doumbouya.

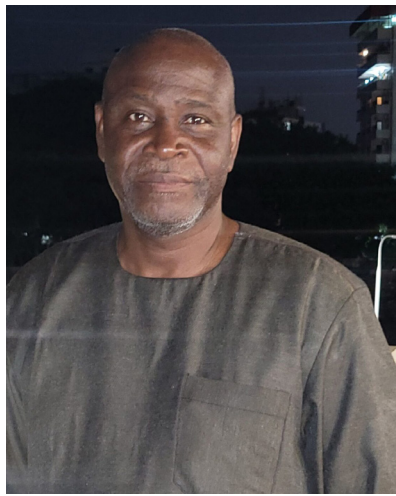
Faisant référence à l'expérience de certains pays asiatiques et du Proche-Orient, il soutient que le continent africain peut suivre une démarche similaire sans pour autant se détourner de la coopération internationale. « Ce n'est pas un rejet du monde, ni de la coopération internationale, bien au contraire. C'est un appel à un partenariat gagnant-gagnant, respectueux de la souveraineté de chaque nation », a-t-il précisé. Et d'ajouter : « La République de Guinée avance. Elle avance avec ses propres moyens, sur la base de ses propres choix, au service de son propre peuple »

Il faut toutefois reconnaître qu'en marge de cette Assemblée générale de l'ONU, des Guinéens établis au pays de l'Oncle Sam se sont mobilisés, disent-ils, contre la façon dont leur pays est dirigé par l'ancien Commandant du Groupement des Forces Spéciales.

Kéfina Diakité

Vie de la nation

Entre ambitions économiques, impératifs de réformes et vitalité républicaine en Guinée (17 - 23 septembre 2026)



La semaine du 17 au 23 septembre 2026 restera gravée comme une période charnière pour la République de Guinée, oscillant entre des dynamiques macroéconomiques audacieuses, la poursuite de réformes structurelles majeures et les soubresauts d'un paysage sociopolitique en quête constante d'équilibre et de probité.

1. Économie et Souveraineté : Le pari de l'épargne nationale et du programme Simandou 2040

Sur le front économique, l'actualité a été dominée par une initiative d'envergure : l'annonce par l'État guinéen du lancement d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne (APE) de 2 500 milliards de francs guinéens (GNF). Conduite sous l'égide du Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, cette opération marque une volonté affirmée de s'appuyer sur le marché intérieur pour financer les investissements prioritaires. Cette démarche s'inscrit directement dans la trajectoire stratégique du

programme Simandou 2040, un plan de transformation structurelle estimé à plus de 200 milliards de dollars et reposant sur plus d'une centaine de mégaprojets et de réformes. En mobilisant l'épargne nationale, Conakry envoie un signal fort de souveraineté financière et de résilience, affirmant que le développement du pays doit d'abord s'enraciner dans la mobilisation de ses propres forces vives. Dans la même dynamique de formalisation et de modernisation de l'économie, l'institutionnalisation récente du Premier Recensement Général des Entreprises (RGE1) témoigne de la volonté des autorités de doter le pays d'outils statistiques fiables pour mieux piloter les politiques publiques et encourager l'investissement.

2. Gouvernance et Régulation : Le test de la rigueur républicaine

Cependant, la marche vers l'émergence économique ne peut s'affranchir de la boussole de la bonne gouvernance et du respect strict de l'État de droit. Les tensions observées dans le secteur des médias et la gestion des organisations professionnelles — à l'instar des vives controverses entourant les prérogatives des organes de régulation face aux entités associatives — rappellent avec acuité que la démocratie guinéenne demeure un édifice fragile. La lutte contre l'opacité, le favoritisme et les interférences extra-administratives constitue un défi permanent. Pour que la vision d'une Guinée prospère et équitable devienne une réalité, chaque institution, à commencer

par celles chargées de réguler les secteurs clés, se doit de faire preuve d'une exemplarité irréprochable. L'adéquation entre les textes réglementaires et l'éthique de terrain est à ce prix.

3. Cohésion sociale et défis environnementaux

Cette semaine a également été marquée par les efforts constants du gouvernement en matière de coordination interministérielle — notamment à travers les travaux du pôle consacré aux infrastructures et au développement durable — ainsi que par la mise en œuvre de mesures écologiques et citoyennes, telles que l'encadrement strict de l'utilisation des plastiques à usage unique.

Néanmoins, les défis sociaux restent immenses, qu'il s'agisse de l'impact des aléas climatiques dans certaines régions ou des préoccupations liées à l'emploi et à l'insertion des jeunes. La réussite des grands chantiers nationaux dépendra de la capacité du pays à maintenir un dialogue inclusif, à cimenter l'unité nationale et à préserver un climat de paix propice au travail.

En guise de conclusion

La Guinée de cette fin de mois de septembre 2026 avance sur une ligne de crête : d'un côté, une ambition de développement fulgurante portée par des mégaprojets structurants ; de l'autre, la nécessité absolue d'assainir les pratiques institutionnelles et de garantir que la justice, l'équité et le mérite demeurent les véritables boussoles de la nation.

Kéfina Diakité

Affaire Kountigui de la Basse-Côte

La ministre Djénabou Touré apporte des précisions

C'est ce samedi 26 septembre 2026 que l'intronisation du nouveau Kountigui de la Basse-Côte a été programmée. Le choix de l'autorité morale désignée aurait déjà été validé par la ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mme Camara Djénabou Touré.



« Il convient de rappeler que, selon notre Constitution et les lois qui régissent les associations, notamment la loi 013, aucune association à caractère régional, ethnique ou communautaire n'est autorisée. La fonction de Kountigui est une institution traditionnelle qui relève de notre culture et de nos coutumes. Dans chaque localité, un notable veille sur la communauté, assiste l'État dans la gestion des populations et agit comme une autorité morale, notamment en matière de prévention et de résolution des conflits », a déclaré l'ancienne Di-

rectrice générale des Elections.

Et d'ajouter : « La désignation du Kountigui ne relève d'aucun cadre juridique électif ou de vote ; elle s'effectue selon les règles traditionnelles de succession. Les investigations menées ont confirmé la légitimité de la personne qui sera intronisée le 26 septembre. Tout le monde doit accepter cette décision et se mettre à son service... En tant que ministre de l'Administration du territoire, il était primordial d'écouter toutes les parties. J'ai invité l'autre groupe qui, malheureusement, n'a pas répondu. C'est la troisième fois que nous rencontrons les notables.

Après de concertations approfondies, nous avons décidé que le Kountigui sera officiellement installé le 26 septembre 2026, clôturant ainsi définitivement ce débat » A propos d'éventuelles manifestations hostiles, la ministre Djenabou Touré a tenu à marteler ceci : « J'interpelle tout un chacun à la paix,

à la cohésion sociale, parce que nous ne voulons ni de la pagaille, ni des manifestations, et du désordre sur notre territoire. Et ça, j'avertis tout le monde que nous n'allons pas accepter cela sur le territoire national... J'exhorte l'ensemble des filles et fils de la Basse-Côte, ainsi que de la Guinée tout entière, à se donner la main et à avancer ensemble. Nous travaillerons dans le respect de nos mœurs, de notre culture et de notre Constitution. J'accorde une ultime opportunité à chacun de se joindre à nous d'ici le 26 septembre. Je serai moi-même présente à la cérémonie d'intronisation. Je réitère cet appel au vivre-ensemble et à l'unité nationale, des valeurs prônées quotidiennement par le Président de la République et le Premier ministre »

Il est à espérer vivement que l'intronisation du successeur de Elhadj Mamoudou Camara se fera dans un climat de paix et de sérénité. Kéfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité), Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Ibrahima Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Ibrahima Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: Ibrahima BANGOURA

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

New York

Le discours de Mamadi Doumbouya à la tribune de l'ONU

Le président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a tenu mercredi 23 septembre 2026 un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, en marge de la 81ème session ordinaire de l'organisation. Lisez...



« Monsieur le Président de la 81ème session de l'Assemblée Générale, Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement, Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation, Mesdames et Messieurs,

1. Monsieur le Président, Je voudrais, avant toute chose, vous adresser au nom du peuple souverain de la République de Guinée et de sa délégation mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de cette 81ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je forme le vœu que les travaux, sous votre conduite éclairée, permettent à notre Organisation de mieux répondre aux attentes légitimes des peuples du monde. Je voudrais également saluer l'action constante de Monsieur le Secrétaire général, Antonio GUTERRES, à la tête de notre Organisation commune.

C'est avec un profond sentiment de fierté, mais aussi d'humilité, que je me présente devant cette auguste tribune, au nom du peuple souverain de la République de Guinée, pour partager avec la communauté des nations le chemin parcouru par mon pays.

2. Mesdames et Messieurs, Il y a trois ans, depuis cette même tribune, j'avais tenu, avec la franchise que mon pays et notre continent doivent à ce monde, un discours de vérité. J'avais dit que le modèle de gouvernance importé, sans adaptation, sur notre continent, peinait à porter les fruits attendus par nos populations. Je le maintiens. Mais je reviens aujourd'hui devant vous dans un esprit différent. Non pour dénoncer, mais pour partager quelques éléments factuels, avec le respect dû à cette assemblée, du chemin que la République de Guinée a choisi de tracer et des résultats que ce choix a produits.

3. La République de Guinée s'est dotée d'une nouvelle Constitution. Non pas une Constitution calquée

sur un modèle extérieur, mais une Loi fondamentale façonnée par le peuple guinéen lui-même, discutée, amendée et adoptée par voie référendaire, à l'image de sa propre histoire et de sa propre diversité.

Cette Constitution introduit des innovations profondes en faveur du vivre-ensemble : une représentation renforcée de nos terroirs et de nos communautés, des garanties nouvelles pour l'alternance de gouvernance participative, et une reconnaissance affirmée de notre pluralité linguistique, religieuse et culturelle comme fondement de l'unité sacrée nationale plutôt que comme facteur de division.

4. Sur le fondement de cette Constitution, la République de Guinée a organisé l'intégralité de son cycle électoral direct présidentielle, législatives, locales, et l'installation de toutes les institutions qui en découlent financée à cent pour cent par le Trésor guinéen. Je le dis avec une fierté légitime devant cette Assemblée : aucun de ces scrutins, sur toute l'étendue de notre territoire, n'a connu d'incident significatif, de la part d'aucun des acteurs du processus électoral.

C'est la preuve, Mesdames et Messieurs, qu'un pays africain peut organiser, seul, sur ses propres ressources, des élections crédibles, apaisées et acceptées de tous. 5. Je ne suis pas venu devant cette tribune pour dresser un inventaire exhaustif. Mais je crois utile, pour étayer mon propos, de partager avec vous un simple aperçu de ce que la République de Guinée a accompli, en moins de trois années : – plus de mille kilomètres de routes bitumées, qui désenclavent nos régions ; – le mégaprojet Simandou, le plus

vaste projet minier et d'infrastructures d'Afrique, aujourd'hui réalisé ; – des écoles et des hôpitaux construits sur l'ensemble du territoire national ; – trois (03) raffineries d'alumine en cours de construction, pour transformer notre bauxite sur notre propre sol ; – la plus grande raffinerie d'or d'Afrique, en capacité de production, déjà achevée ;

-Un programme de développement socio-économique durable et responsable de mon pays pour les 15 prochaines années, SIMANDOU 2040.

6. Le Programme Simandou 2040 incarne une ambition de transformation structurelle de notre économie. Il ne s'agit pas seulement d'un projet minier, mais d'un véritable levier stratégique pour accélérer le développement des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie, de l'éducation, de la santé et de l'industrie.

Ces résultats, obtenus en moins de trois ans, ne sont pas cités par vanité. Ils illustrent une conviction que je veux partager avec cette Assemblée.

Notre plus grande richesse demeure toutefois notre jeunesse. Nous devons lui offrir une éducation de qualité, des formations adaptées aux besoins du marché du travail à travers l'initiative SIMANDOU ACADÉMY, ainsi que de réelles opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat.

7. Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement, L'expérience guinéenne récente m'autorise, avec respect, à formuler une conviction : lorsque les modèles de gouvernance sont adaptés aux réalités historiques, sociales et culturelles de chaque nation, plutôt qu'importés sans discernement, le développement s'accélère. Regardons l'Asie. Regardons certains pays du Proche-Orient. Ils n'ont pas attendu qu'un modèle

extérieur leur soit validé pour bâtir leur prospérité. Ils ont su s'inspirer de l'expérience universelle tout en l'adaptant à leur propre génie national. En une génération, ils ont accompli ce que d'autres ont mis un siècle à réaliser. L'Afrique peut, elle aussi, emprunter cette voie. Ce n'est pas un rejet du monde ni de la coopération internationale, bien au contraire.

C'est un appel à un partenariat renouvelé, respectueux de la souveraineté de chaque nation, fondé sur la co-construction gagnant-gagnant, plutôt que sur des schémas préétablis qui ignorent nos réalités.

La République de Guinée, pour sa part, reste et restera un partenaire fiable, ouvert et engagé envers l'ensemble de la communauté internationale, dans le respect mutuel des souverainetés.

8. Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, La République de Guinée avance.

Elle avance avec ses propres moyens, sur la base de ses propres choix, au service de son propre peuple. Elle le fait dans le respect du droit international, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, et dans un esprit de coopération franche et sans exclusive avec l'ensemble de ses partenaires.

Je forme le vœu que cette expérience guinéenne puisse, modestement, inspirer une réflexion plus large sur les voies multiples et légitimes du développement pour notre continent.

Je vous remercie de votre aimable attention. », a déclaré le président Mamadi Doumbouya.

Une synthèse de Mamadou Oury



Évacuation de Kassory et Damaro

La CONAPAIID salue la décision de Mamadi Doumbouya

L'ancien Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana a finalement quitté Conakry, le vendredi 18 septembre 2026, pour Paris, où il doit poursuivre ses soins médicaux. Il rejoint ainsi l'ancien président de l'Assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, également autorisé à l'étranger pour des raisons sanitaires.



Ces autorisations interviennent après plusieurs réclamations des avocats des deux anciens responsables concernant leur état de santé. Le départ de Kassory Fofana a été effectué à bord d'un vol spécial médicalisé, tandis qu'Amadou Damaro Camara s'est rendu aux États-Unis pour recevoir des soins.

Cette décision est saluée par Ibrahima Aminata Diallo, président de la Coalition nationale des acteurs pour la paix et le développement (CONAPAIID). Selon lui, la mesure pose la question de l'équilibre entre la poursuite des procédures judiciaires et le respect des droits fondamentaux, notamment le droit à la santé.

« Je pense que cela est perçu par cer-

tains comme un geste d'apaisement et de respect des droits humains. Et d'autres y voient aussi une décision tardive ou sous pression. Peu importe l'un ou l'autre, quand même, c'est un test pour la crédibilité de la justice guinéenne. Montrer qu'elle poursuit la corruption sans pour autant basculer dans l'acharnement inhumain est une chose importante », a-t-il déclaré.

Le président de la CONAPAIID estime toutefois que l'évacuation sanitaire ne doit pas remettre en cause les procédures judiciaires en cours. Il s'interroge notamment sur le retour de l'ancien Premier ministre en Guinée après ses soins.

« L'attente citoyenne après un éventuel rétablissement, je pense que cette

interrogation pose la question de la redevabilité morale. Donc au-delà du soulagement médical, je pense que l'attente principale est notamment qu'il revienne faire face à la justice pour répondre à des accusations portées contre lui. Parce que ce retour est perçu comme une condition indispensable pour solder les comptes du passé, faire face à ses responsabilités, tout en tournant la page », a ajouté Ibrahima Aminata Diallo.

Dans un message adressé aux Guinéens, Mamadi Doumbouya a, de son côté, affirmé que l'autorisation accordée aux deux anciens responsables ne constitue ni une amnistie, ni une grâce, ni un arrangement. Il a rappelé que les décisions de justice les concernant demeurent en vigueur.

Le chef de l'État a expliqué que les évacuations avaient été autorisées « à titre exceptionnel et pour des raisons exclusivement sanitaires », tout en soulignant que la justice devait continuer à suivre son cours.

Pour la CONAPAIID, l'enjeu est désormais de concilier le respect des décisions judiciaires avec la protection des droits fondamentaux des personnes concernées.

Samuel Demba. D

Sachets d'eau minérale interdits en Guinée

Dr Ben Youssouf Keita attire l'attention sur les risques de typhoïde et de choléra

Comme annoncé par le Gouvernement, depuis le 20 septembre 2026, les sachets d'eau minérale sont interdits en Guinée. Une interdiction qui suscite des inquiétudes chez beaucoup de Guinéens. Dr Ben Youssouf Keita, médecin de son état, a tenu à attirer l'attention sur les risques de typhoïde et de choléra.



Il faut dire que cette mesure d'interdiction des sachets plastiques non dégradables a été applaudie des deux mains par les acteurs de la protection de l'environnement. Nombreux sont les Guinéens des centres urbains et des campagnes qui seront obligés désormais de se tourner vers l'eau de robinet, des forages ou encore des récipients réutilisables, avec des risques que cela comporte.

Interrogé sur le sujet par le site Mosaïqueguinee.com, Dr Ben Youssouf Keita, médecin de son état, a ainsi déclaré ceci : « Si cette eau n'est pas contrôlée et traitée comme ça se doit, obligatoirement, ça augmente le risque d'infection par la typhoïde et par le choléra... Si l'eau qui vient à la pompe n'est pas correctement traitée avec le chlore et ce qu'il faut de ma-

nière standard, c'est clair que ça va provoquer des problèmes digestifs »

Pour lui, l'interdiction des sachets d'eau doit nécessairement s'accompagner de mesures permettant de garantir la potabilité de l'eau accessible aux citoyens. « Si la SEG veut que les sachets d'eau soient totalement bannis de la consommation de la population, il faudrait bien qu'elle prenne toutes les dispositions pour que l'eau qui arrive à la pompe soit une eau bien traitée, afin que les gens puissent l'utiliser sans aucun risque », a fait savoir Dr Ben Youssouf Keita, tout en rappelant que la prévention ne se limite pas à la qualité de l'eau. Il faut, soutient-il, maintenir les caniveaux propres et éviter d'y déverser les déchets ménagers. « Il faut que les familles évitent de jeter dans les canaux, surtout quand il pleut, les déchets qu'elles accumulent à la maison, notamment les déchets organiques », dira-t-il.

Reste à savoir maintenant si cette mise en garde sera prise en compte aussi bien par les autorités que par les populations.

Sadjo

Recrutement de 9 000 agents

L'intersyndicale de l'éducation pose ses conditions

Réunie lundi 21 septembre 2026, l'intersyndicale de l'éducation, composée du SLECG, du SNE et de la FSPE, a clarifié sa position sur l'annonce du recrutement de 9 000 agents dans le secteur éducatif.



Si les organisations syndicales affirment ne pas être opposées à l'organisation d'un concours, elles demandent au gouvernement de régler en priorité la situation des enseignants contractuels qui n'ont pas été retenus lors du précédent processus de recrutement, conformément au protocole d'accord signé en janvier 2026.

Pour le secrétaire général du SNE, Michel Pépé Balamou, le principe d'un concours n'est pas contesté. Il estime toutefois que les engagements déjà pris par les autorités doivent être respectés.

« L'intersyndicale de l'éducation n'est pas opposée à l'organisation d'un concours. Il faut que ça soit très clair. Personne n'est opposé

à ce que les meilleurs soient recrutés pour enseigner dans les écoles de la République. Mais un principe reste clair : lorsque vous signez un protocole d'accord qui a des stipulations précises, il va falloir respecter ce processus-là », a-t-il déclaré.

Selon Michel Pépé Balamou, 14 500 enseignants contractuels communaux avaient été recensés et biométrisés au cours de l'année scolaire 2023-2024, avant d'être soumis, en 2024, à une évaluation pratique de classe. À l'issue du processus, 10 000 enseignants ont été retenus, tandis que 4 500 ne l'ont pas été, notamment en raison de la répartition des quotas par préfecture.

Le syndicaliste affirme que la majorité des enseignants non retenus avaient pourtant obtenu la moyenne.

« La grande majorité des 4 500 avait pourtant obtenu la moyenne. Parmi les 4 500, il n'y a que 60 qui n'ont pas eu la moyenne. Tout le reste a eu une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20. Donc ça veut dire qu'ils ont la moyenne. Et si le protocole dit que ceux qui ont eu la moyenne seront prioritaires à l'engagement, il n'a pas été dit qu'ils seront prioritaires au concours », a-t-il rappelé.

Les syndicats refusent une nouvelle épreuve pour les contractuels

De son côté, la secrétaire générale du SLECG, Kadiatou Bah, estime que la situation des enseignants contractuels déjà évalués ne devrait pas être assimilée à une nouvelle procédure de recrutement.

« Nous sommes des enseignantes et enseignants de Guinée. Quand on parle d'un prochain engagement, il ne s'agit pas d'un nouveau concours ni de la mise en place d'une commission pour statuer sur quiconque. Ces enseignants contractuels communautaires ont déjà franchi toutes les étapes : le recensement, la biométrie et le concours en pratique de classe », a-t-elle expliqué.

La syndicaliste rappelle que les différents protocoles d'accord conclus

avec les autorités ont prévu une évaluation pratique de classe pour les enseignants contractuels.

« Il a été stipulé dans tous les protocoles d'accord précédents que tous ceux ayant le statut de contractuel en tant qu'enseignant qu'ils soient sortis de l'ENI ou du lycée doivent passer un concours en pratique de classe », a-t-elle ajouté.

Salaires suspendus et changements de grade

L'intersyndicale réclame également le déblocage des salaires des enseignants concernés par des suspensions de rémunération depuis 2023.

Elle demande aussi la régularisation de la situation des enseignants ayant suivi des formations dans les Écoles normales d'instituteurs (ENI) ou à l'université afin d'obtenir un changement de grade, mais dont les dossiers seraient toujours en attente au niveau de la Fonction publique.

Pour Aboubacar Soumah, président du SLECG, ces revendications découlent des engagements déjà négociés avec les autorités.

« Nous observons aujourd'hui la violation flagrante de notre protocole d'accord signé le 3 janvier 2026, après plusieurs semaines de travail sans sommeil et sans repos pour aboutir à des conclusions », a dénoncé le syndicaliste.

Sur la question des contractuels, les organisations syndicales demandent notamment l'engagement direct des

enseignants biométrisés, conformément au protocole d'accord, sans leur imposer une nouvelle épreuve.

Elles souhaitent également que la situation des contractuels non retenus soit réexaminée en tenant compte de leur expérience en situation de classe.

Pour les enseignants concernés à Conakry, l'intersyndicale demande notamment l'organisation d'une évaluation pratique de classe, avec une priorité accordée à cette catégorie.

Le statut particulier de l'éducation au cœur des revendications

Autre point soulevé par les syndicats : le statut particulier de l'éducation. L'intersyndicale demande sa signature avant la reprise des cours, estimant que les travaux de la commission mise en place à cet effet n'ont toujours pas abouti après plusieurs mois.

Les organisations syndicales invitent ainsi le gouvernement à respecter les engagements pris avant d'engager un nouveau processus de recrutement dans le secteur éducatif.

À défaut d'une réponse favorable à leurs revendications, ces responsables syndicaux disent que le mot d'ordre de grève n'est que suspendu. Ils disent ne pas hésiter à appeler leurs membres à se préparer à un boycott de la rentrée scolaire prévue le 5 octobre 2026.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Énergie

La fabrication chinoise de panneaux solaires se développe en Afrique (Publi-reportage)



Alors que la fabrication chinoise de panneaux solaires se développe en Afrique, des tensions commerciales menacent cette expansion. Dans une zone industrielle en périphérie de Hawassa une ville éthiopienne en pleine croissance située à environ 286 kilomètres au sud d'Addis-Abeba, des rangées de machines automatisées transforment des plaquettes de silicium importées en cellules solaires, destinées en grande partie aux marchés d'exportation des États-Unis et de l'Europe. Ces usines sont gérées par un nombre croissant de fabricants de matériel solaire liés à la Chine, qui s'implantent dans ce type de zones économiques à travers l'Afrique.

Si cette évolution reflète une restructuration plus large de l'industrie solaire mondiale — les fabricants chinois, confrontés à une réduction de leurs marges sur le marché intérieur et frappés par les droits de douane américains ainsi que par les règles anti-contournement visant l'Asie du Sud-Est, se tournant de plus en plus vers l'Afrique comme nouvelle frontière industrielle —, une autre menace plane désormais, susceptible de stopper net cette production africaine. En avril, les données du service

des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (CBP) ont révélé une forte augmentation des saisies de produits solaires en provenance d'Éthiopie, en vertu de la loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours (Uyghur Forced Labor Prevention Act). Les produits contenant des cellules fabriquées en Éthiopie représentaient plus des deux tiers de la valeur des importations solaires saisies au cours des deux premiers mois de 2026.

Pour compliquer encore la situation, les fabricants américains de panneaux solaires ont demandé récemment aux autorités fédérales du commerce d'enquêter sur les expéditions de panneaux solaires en provenance d'Éthiopie, soupçonnant certaines entreprises d'utiliser ce pays pour contourner les droits de douane imposés aux produits fabriqués en Chine.

L'Éthiopie gravit les échelons de la hiérarchie manufacturière dans le domaine de l'énergie. Ce dernier développement pourrait freiner la dynamique impressionnante du secteur solaire chinois, qui commençait à prendre de l'ampleur et permettait à des pays africains comme l'Éthiopie de graver les échelons de la hiérarchie manufacturière

dans le domaine de l'énergie un secteur longtemps dominé par les entreprises occidentales et, au cours de la dernière décennie, par la Chine.

Actuellement, des usines sont en activité ou en cours de développement en Éthiopie, au Kenya, en Égypte, au Ghana et au Nigeria, souvent au sein de zones franches d'exportation ou de zones économiques spéciales liées à des investissements et à des projets d'infrastructure chinois.

Selon les analystes du secteur, l'Afrique offre des coûts de main-d'œuvre plus faibles, une logistique améliorée et, jusqu'à récemment, une moindre surveillance sur les marchés d'exportation. Toutefois, cet avantage pourrait s'amenuiser compte tenu de la situation actuelle aux États-Unis. Néanmoins, ces obstacles présentent aussi un avantage.

Johnstone Chikwanda, ingénieur en mécanique zambien et expert en énergie, souligne que la production locale de panneaux solaires réduirait les délais de réalisation des projets au sein du pays et éliminerait les casse-têtes logistiques, en particulier pour les nations dont les cargaisons importées doivent traverser plusieurs États et emprunter des infrastructures de transport imprévisibles avant d'atteindre leur destination.

Les entreprises en Afrique doivent développer leur propre technologie. Il ajoute qu'il serait souhaitable de voir émerger une entreprise en Afrique, qu'elle développe sa propre technologie ou qu'elle s'appuie sur le savoir-faire chinois pour produire sur place. « Bien entendu, elles [les entreprises chinoises] bénéficient d'un avantage concurrentiel car, en fabriquant les panneaux solaires là-bas

[en Chine], elles réalisent des économies d'échelle, ce qui leur permet de proposer des prix attractifs. Mais, là encore, on ne peut sous-estimer les coûts de transport. Si l'on fabrique ces panneaux en Afrique, on supprime cette dépense, ce qui permet de rivaliser équitablement sur les prix. De plus, nos coûts de main-d'œuvre ne sont pas si élevés », a déclaré Johnstone Chikwanda lors d'un précédent entretien.

Le pôle solaire en plein essor de l'Éthiopie

Le parc industriel de Hawassa accueille au moins trois fabricants de panneaux solaires liés à la Chine, mais ils sont loin d'être les seuls présents sur le site.

L'entreprise japonaise TOYO Solar a lancé une production pilote début 2025, suite à un investissement de 60 millions de dollars réalisé l'année précédente. Elle est à la pointe de la technologie TOPCon (contacts passivés à oxyde tunnel), un type de cellule solaire utilisant une couche isolante ultra-fine pour optimiser la capture de l'énergie solaire. Ces cellules sont destinées aux marchés d'exportation. L'entreprise prévoit de porter la capacité de l'usine éthiopienne de 2 gigawatts à 4 gigawatts de panneaux solaires.

Outre TOYO, des investisseurs basés à Singapour soutiennent Origin Solar, qui opère en tant que partenaire technologique de Canadian Solar, dont la principale filiale opérationnelle, CSI Solar, a son siège en Chine. Cette dernière est cotée à la Bourse de Shanghai. La société mère canadienne détient 63 % de cette filiale chinoise, tandis que des investisseurs institutionnels chinois et des actionnaires publics en détiennent les 37 % restants.

En Éthiopie, l'entreprise construit une usine dotée d'une ligne de production de cellules solaires d'une

capacité de 4,2 gigawatts, utilisant les technologies TOPCon et PERC et destinée principalement aux marchés américain et européen.

L'Égypte constitue une destination majeure pour les investissements chinois. Cependant, si l'Éthiopie occupe une place importante dans la fabrication de panneaux solaires, l'Égypte constitue également une destination majeure pour les investissements chinois dans ce secteur, notamment au sein de la zone économique du canal de Suez. Parmi les projets les plus vastes figure celui de l'entreprise chinoise JA Solar, qui développe des installations de production de cellules et de modules solaires destinés aux marchés européen et du Moyen-Orient.

ET Solar, une autre entreprise chinoise dont le siège est situé à Nankin et Wuxi, construit également des installations de fabrication de cellules et de modules à Suez. Par ailleurs, JetSolar, une marque plus récente liée à la Chine et spécialisée dans l'assemblage de modules, s'y est également implantée. D'autres pays, tels que le Kenya, le Ghana et le Nigeria, montent également en puissance, avec des activités liées à la chaîne de valeur du solaire allant de l'assemblage à la fabrication intégrale qui, bien qu'encore sporadiques, sont en augmentation.

Toutefois, alors qu'une grande partie de la production manufacturière africaine reste tournée vers l'exportation plutôt que vers l'accès à l'énergie sur le marché intérieur, l'émergence rapide d'usines à travers le continent laisse penser que celui-ci devient un maillon de plus en plus important de la chaîne d'approvisionnement mondiale en énergies propres et ce, même si le secteur y est rattrapé par les tensions géopolitiques et les différends commerciaux.

(Source Njenga Hakeenah)

Conflit familial

Yarie Touré décède après une agression présumée de son oncle

Une jeune femme d'une vingtaine d'années, appelée Fatoumata Yarie Touré, est décédée jeudi 17 septembre à la Cité de l'Air, quelques jours après avoir déclaré avoir été agressée par son oncle, Liman Touré, dans la commune de Gbessia. La famille de la défunte accuse ce dernier d'être à l'origine des blessures ayant précédé son décès. Les circonstances exactes de la mort restent à établir.



Ce drame a interpellé le responsable du quartier. Selon Mohamed Bangoura, chargé de l'organisation du quartier Cité de l'Air, le bureau de quartier avait été saisi le 9 septembre dernier par Fatoumata Yarie Touré. La jeune femme aurait alors déclaré avoir été agressée par son oncle derrière l'école de Galéma.

« Le quartier a été saisi le 9 septembre par Fatoumata Yarie Touré. Elle a porté une plainte en disant que son oncle l'avait frappée derrière l'école de Galéma. On est allé chercher son oncle, on ne l'a pas trouvé. C'est le chef secteur 4 qui a retrouvé son oncle et l'a envoyé au bureau, ça c'était le 10 », explique Mohamed Bangoura.

Lors de la confrontation au bureau de quartier, les deux parties

auraient évoqué un différend familial antérieur. Selon le responsable du quartier, Fatoumata Yarie Touré aurait également affirmé que son oncle l'avait menacée.

« Dès qu'il (Liman) est venu, la dame a donné l'explication dans le bureau. Elle a dit qu'il y avait un antécédent entre eux et son oncle. Du coup, son oncle a dit que partout où il allait la trouver, il allait la tabasser. Il l'a retrouvée là-bas à Galéma et son oncle l'a tapée au dos. Que son oncle a pris un cailloù là-bas, elle a fui. Lorsqu'elle a fui, c'est directement qu'elle est venue porter plainte », rapporte-t-il.

De son côté, Liman Touré aurait évoqué un précédent différend avec sa nièce et affirmé avoir lui-même été blessé

au bras lors d'une altercation.

Une tentative de règlement à l'amiable aurait ensuite été menée au niveau du quartier, avec l'intervention de membres de la famille. Selon Mohamed Bangoura, une réconciliation avait finalement été obtenue entre les protagonistes.

« Mais il y a eu des plaidoiries dans le quartier. Ils se sont compris entre eux. Yarie s'est levée, demandait pardon à Liman. Liman s'est levé, demandé pardon au papa de Yarie. Tout a été enterré là-bas. Le papa de Yarie a dit : "OK, on va aller à la maison, on va venir voir parce que Yarie a des douleurs" », témoigne-t-il.

Mais quelques jours plus tard, l'état de santé de la jeune femme se serait fortement dégradé. Le 15 septembre, son père serait revenu au bureau de quartier pour signaler que sa fille ne pouvait plus parler ni se déplacer normalement.

« Le 15, le papa est venu me trouver au bureau, soi-disant que la dame ne peut pas parler, elle ne peut rien faire, elle est grièvement blessée. Moi-même, je me suis déplacé, je suis venu voir la dame. J'ai dit : ce que vous allez faire, envoyez d'abord la dame à l'hôpital, on va voir ce dont elle souffre, parce que nous, nous ne sommes

pas des docteurs, on ne peut pas interpréter le résultat de ce qu'elle a », explique Mohamed Bangoura. Selon lui, les recherches se poursuivaient parallèlement pour retrouver Liman Touré et le remettre aux autorités compétentes. C'est finalement le 17 septembre que le décès de Fatoumata Yarie Touré a été annoncé.

Dans la famille mortuaire, les proches de la défunte réclament que toute la lumière soit faite sur les circonstances de son décès.

Aboubacar Sidiki Touré, père de Yarie Touré, met directement en cause son jeune frère, Liman Touré, et affirme que celui-ci représentait, selon lui, une menace pour la famille.

« Je suis le père biologique de Yarie Touré. Mon jeune frère, Liman Touré, est une menace pour toute la famille et le quartier en raison de sa consommation de drogues. Il est venu ici proférer des menaces. Ce jour-là, après une première altercation où il est tombé puis a fui, mon oncle venu de Dixinn est intervenu pour tenir une réunion de conciliation et demander le pardon afin d'apaiser les tensions », témoigne-t-il.

Le père de la victime demande l'intervention des autorités et la protection de sa famille.

« Nous demandons à l'État que justice soit faite pour ma fille. Liman est dangereux. Si les autorités n'interviennent pas, il fera pire, car il m'a directement menacé de

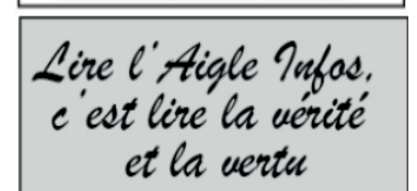
mort. Je ne suis pas en sécurité, ma famille n'est pas en sécurité. Nous demandons aux forces de sécurité de nous aider à l'interpeller au plus vite », sollicite-t-il.

La mère de la défunte, Fatoumata Keïta, affirme également avoir subi, par le passé, des menaces et des insultes de la part de Liman Touré.

« Ce jeune, Liman Touré, venait constamment me menacer. Même quand je lui préparais à manger, il m'insulte. Mais comme il est le frère de mon mari, je ne répondais pas. Aujourd'hui, il a tué ma fille, celle qui m'épaulait au quotidien et prenait en charge la famille. Nous demandons que toute la lumière soit faite sur son décès et que justice soit rendue », déclare-t-elle.

Le corps de Fatoumata Yarie Touré a été inhumé le vendredi, lendemain de son décès. Les circonstances précises de sa mort devront être établies par les investigations et, le cas échéant, les conclusions médicales. Le principal mis en cause, Liman Touré, serait toujours recherché.

Samuel Demba. D



Recrutement à la Fonction publique

L'Intersyndicale de l'Education monte au créneau et interpelle

L'Intersyndicale de l'éducation a animé une conférence de presse le lundi 21 septembre 2026 à la suite l'annonce d'un recrutement massif dans la Fonction publique. Elle a dénoncé ce qu'elle considère comme une violation des accords signés avec le gouvernement et menace de paralyser la prochaine rentrée scolaire.



Il faut rappeler que l'article 7 du protocole d'accord tripartite signé le 3 janvier 2026 entre les syndicats, le gouvernement et le Conseil National du Dialogue Social (CNDS) stipule que les enseignants ayant validé l'évaluation en pratique de classe doivent être priorités lors des prochains recrutements de l'État.

Dans son intervention de circonstance, Kadiatou Bah, Secrétaire générale du SLECG, a déclaré : « Quand on parle d'un prochain engagement, il ne s'agit pas de lancer un nouveau concours ni de mettre en place une commission d'arbitrage. Ces enseignants contractuels communautaires ont déjà franchi toutes les étapes : le recensement, la biométrie et le

concours pratique en classe. En Guinée, on impose un concours pratique à des enseignants ayant déjà 5, 6 ou 10 ans d'exercice sur le terrain, alors que d'autres pays les intègrent directement. Nous exigeons simplement le respect de leurs acquis. »

L'Intersyndicale a aussi mis l'occasion à profit pour égrener des griefs accumulés depuis plusieurs années : paiement des arriérés (le déblocage immédiat des salaires de tous les enseignants gelés depuis 2023); avancement de carrière (la régularisation de la situation administrative des enseignants recyclés via les ENI ou l'université, dont les dossiers de changement de grade restent bloqués à la Fonction publique); régu-

larisation des contractuels (l'engagement direct sans nouveau concours des contractuels enregistrés à la biométrie ; le réexamen du cas des recalés afin de les réévaluer en situation de classe ; et la soumission des contractuels de Conakry à l'épreuve pratique en leur accordant la priorité) ; statut particulier & primes (a signature du statut particulier de l'éducation, au point mort depuis plus de six mois, et le versement de la prime de fonction aux cadres des départements éducatifs qui en sont privés).

Michel Pépé Balamou, Secrétaire général du SNE, a rappelé pour sa part qu'en 2024, sur 14 500 enseignants contractuels communaux identifiés et évalués par l'État, seuls 10 000 ont été retenus, laissant 4 500 enseignants sur le carreau. Quant à Aboubacar Soumah du SLECG, il a martelé ceci : « Lorsque la ministre nous demande une rentrée paisible, la balle est dans le camp du gouvernement, garant du climat social. Si ses engagements ne sont pas respectés d'ici l'ouverture des classes, il n'y aura pas de rentrée apaisée. Nous avons épuisé toutes les voies de recours amiables. La seule arme légale du syndicaliste reste le débrayage, et nous n'hésiterons pas à l'employer »

Kéfina Diakité

Programme Simandou 2040

Signature d'un contrat de plus de 700 millions \$ entre CTG et Wabtec pour la maintenance et la formation ferroviaires

Selon le Comité Stratégique de Simandou 2040 (CSS), il a été procédé cette semaine à la signature d'un contrat de plus de 700 millions \$ entre CTG et Wabtec à New York pour la maintenance et la formation ferroviaires.



« La Compagnie du TransGuinée (CTG) et le groupe américain Wabtec ont officialisé à New York un contrat de services ferroviaires de plus de 700 millions de dollars sur dix ans pour le projet Simandou.

Cet accord porte à plus de 1,2 milliard de dollars l'engagement total de Wabtec dans le projet et couvre la maintenance de la flotte de locomotives ainsi que le transfert de compétences pour les équipes locales.

Le contrat couvre la maintenance préventive et corrective des locomotives ES43AC de type Evolution Series, la gestion des pièces de re-

change, la logistique, la formation des équipes locales et l'intégration de systèmes de diagnostic à distance.

Un volet majeur est consacré au contenu local et au développement des compétences nationales, afin de favoriser l'émergence d'une expertise guinéenne en matière de maintenance et d'exploitation ferroviaires.

Long de plus de 650 kilomètres, le chemin de fer du TransGuinée reliera les gisements de Simandou au port de Morébaya. Au-delà du transport du minerai de fer, il est conçu pour accueillir passagers et marchandises, structurant ainsi un véritable corridor économique.

Pour le Ministre Bouna SYLLA, cet accord illustre la volonté de la Guinée de s'associer à des partenaires américains stratégiques et d'accéder à des technologies de standard international, conformément à la Vision Simandou 2040 du Président Mamadi DOUMBOUYA. », apprend-on du Comité Stratégique de Simandou 2040 (CSS).

Sadjo

Téléphonie

Ce que les travailleurs de Cellcom Guinée réclament à la société

Selon le site Mosaiqueguinee.com, les travailleurs de la société de téléphonie Cellcom Guinée sont privés de salaires depuis quatre mois. Au siège de la société à Kaloum, ils se sont réunis autour du secrétaire général de la délégation syndicale, Alexandre Niambalamou, pour exprimer leur colère face à l'indifférence de l'employeur vis-à-vis de leur situation qui serait loin d'être enviable.



« Nous sommes confrontés à de multiples difficultés. Quand j'ajoute le 13^e mois, le salaire d'août et celui du mois en cours, la direction nous doit quatre mois de salaire. Pire, à ce jour, nous n'avons toujours pas perçu le salaire d'août. De plus, nous n'avons plus de bus de ramassage depuis quatre mois. Pour des travailleurs sans ressources, payer leur transport chaque matin pour venir de Coyah, Dubréka ou du Kilomètre 36, puis repartir le soir, est devenu un véritable calvaire... Une entreprise doit produire pour survivre et faire vivre ses salariés. Aujourd'hui, Cellcom ne produit plus, la quasi-totalité de nos sites réseau sont en panne faute de moyens. C'est extrêmement grave.

Par ailleurs, nos collègues renvoyés chez eux depuis plus d'un an n'ont toujours pas perçu leurs indemnités.

Les démarches engagées ont mené l'affaire devant la justice, mais la procédure traîne, d'autant que les juges sont actuellement en vacances judiciaires. Pendant ce temps, des pères de famille restent un an sans salaire ni droits. Certains ont été expulsés de leur logement, et pour d'autres, le foyer s'est brisé », a martelé, Alexandre Niambalamou, secrétaire général de la délégation syndicale.

Et d'ajouter : « On ne peut pas racheter une entreprise sans consulter les travailleurs. Un soir, après notre journée de travail, nous avons simplement reçu un courriel nous informant qu'une nouvelle direction prenait la tête de la société et que Cellcom avait été rachetée par l'entité Nobel.

Derrière Nobel, il n'y a qu'une seule

personne : M. Mohamed Diallo. Or, depuis sa reprise, il n'a investi aucun franc pour le développement de l'entreprise, notamment dans le renouvellement des équipements...

Nous lançons un cri du cœur au président de la République. Beaucoup de travailleurs sont bloqués chez eux faute de pouvoir payer le transport jusqu'au centre-ville. C'est pourquoi nous avons déclenché une grève depuis le 7 du mois. Des pères et mères de famille ne peuvent plus s'endetter pour venir travailler à fonds perdus. La rentrée scolaire est fixée au 5 octobre et aucun d'entre nous n'a pu inscrire ses enfants ni payer leurs frais de scolarité. C'est un déchirement de voir les enfants des voisins partir à l'école pendant que les nôtres restent à la maison. Tout cela à cause d'une seule personne qui s'entête alors qu'elle n'en a ni les moyens financiers, ni les compétences. Qu'elle lâche l'entreprise ! Nous demandons au chef de l'État de prendre ses responsabilités, qu'il contraigne l'actionnaire unique à ouvrir le capital à d'autres investisseurs capables de relancer la société, ou que l'État rachète Cellcom pour un franc symbolique, comme cela a été fait pour MTN. Nous demandons l'aide urgente du président de la République, du Premier ministre, du secrétaire général du ministère de tutelle, M. Tchanguel, et de l'ARPT », rapporte le site Mosaiqueguinee.com.

Mamadou Oury

Médias

La HAC interdit dix web TV et deux sites d'information interdits en Guinée

Le lundi 21 septembre 2026, la Haute Autorité de la Communication (HAC) a tenu sa séance ordinaire, au cours de laquelle elle a pris la décision d'interdire l'exploitation et la diffusion de plusieurs web TV et sites d'information qui opéraient jusqu'ici en toute illégalité.



C'est après constat des activités audiovisuelles menées sans agrément préalable ni autorisation officielle, et face au refus persistant des promoteurs de se conformer aux avertissements et mises en garde, que la HAC s'est vue dans l'obligation de suspendre immédiatement ces dix web TV et deux sites d'information transformés en plateformes de diffusion clandestine.

A en croire la Haute Autorité de la Communication, que préside Boubacar Yacine Diallo, la décision qu'elle a été amenée à prendre vise à protéger l'éthique journalistique, à garantir le respect de la réglementation en vigueur et à préserver les médias régulièrement établis. Elle a par ailleurs chargé les autorités administratives

et les points focaux de la HAC de l'application stricte de ladite décision. Voici la liste des 10 web Tv frappés d'interdiction en République de Guinée : **Yimbaya Mediaş TV (Conakry)** ; **Dabola TV (Dabola)** ; **Anelvision Web Media (Siguiri)** ; **Makono Médias (Siguiri)** ; **Mandeng Digital (Siguiri)** ; **Simandou TV (Kerouané)** ; **AK Médias (Kankan)** ; **Siguiri 24 Star TV (Siguiri)** ; **Coyah TV (Coyah)** ; **Kamanoyah TV (Guéckedou)**.

L'instance de régulation des médias en Guinée a également interdit les sites d'informations (www.dabolainfo.com et www.guinee24plus.com) pour s'être transformés en Web TV.

Il est à espérer vivement que cette décision prise par la Haute Autorité de la Communication (HAC) sera respectée à la lettre sur toute l'étendue du territoire national. Pour tous les observateurs avertis, dans toutes les démocraties, la liberté de la presse et d'expression est encadrée par la loi. Car s'il était donné à chacun de parler ou d'agir comme bon lui semblait, la vie en société serait rendue difficile voire impossible.

Mamadou Oury

Anatomie d'un braquage institutionnel à l'AGEPI

Comment Aminata et Soumah ont triché pour toucher les subventions



La crise profonde que traverse aujourd'hui l'Association Guinéenne des Éditeurs de la Presse Indépendante (AGEPI) ne relève pas du hasard ni d'un simple désaccord de surface. Elle plonge ses racines dans des années de triandages, d'arrangements sur mesure et de falsification des règles d'éligibilité. Les faits sont têtus et les documents parlent d'eux-mêmes : avant le début de leur gestion et l'aménagement des textes à leur profit, ni Aminata ni Soumah n'auraient pu prétendre toucher le moindre centime des subventions publiques.

1. La magouille des parutions : Le cas flagrant de Guinée Actuelle et du Renard

Pour comprendre l'iniquité de l'ancien système, il suffit de se pencher sur les chiffres réels de production des journaux de l'époque. L'organe Guinée Actuelle, par exemple, n'avait produit que 17 parutions au lieu des exigences réglementaires normales, avant de se livrer à un tour de passe-passe en s'en rajoutant artificiellement 8 de dernière minute au moment fatidique du partage de la manne financière.

Pire encore, le document d'analyse détaille comment les règles d'accès à la subvention ont été systématiquement assouplies lors d'assemblées générales extraordinaires successives en mai et juin 2022. Ce qui devait constituer une sélection rigoureuse des professionnels de la presse s'est transformée en une scandaleuse "séance de rattrapage sur mesure" :

• **Hebdomadaires** : Le seuil de parution est passé de 50% à 40% pour permettre à quatre titres supplémentaires de toucher les fonds.
• **Bimensuels** : Initialement fixé à 75%, le critère a été abaissé à 66,66%. Note flagrante : cette modification profite directement à l'organe **LE RENARD** (porté par le sieur Soumah), crédité de 16 parutions sur 24, soit exactement 66,66%. Sans ce "rabais" réglementaire, ce titre aurait été totalement exclu.
• **Mensuels** : L'exigence de 100% de parution a été bradée à 75%.

2. Le pactole de 2022 : Plus de 762 millions en jeu et une captation de rente

Pour la seule année 2022, le montant total de la subvention allouée à l'AGEPI s'élevait à 762 313 260

GNF. Cependant, avant même la moindre répartition transparente entre les véritables journaux, une série de prélèvements obscurs a été opérée au nom du "fonctionnement" :

• **Cotisations annuelles** : Un montant de 48 313 227 GNF a été prélevé directement sur la subvention globale.
• **Cas sociaux** : 6 000 000 GNF ont été mis de côté.
• **Appuis aux associations** : 21 000 000 GNF ont été distribués à trois entités (Distributeurs, AJPRG, UPLG) à raison de 7 millions chacune.

Cette gestion illustre une **captation de rente institutionnalisée** reposant sur trois piliers destructeurs :

1. **La survie des organes "fantômes"** : En abaissant les seuils de parution, la direction d'alors a maintenu artificiellement sous perfusion des titres inactifs qui ne respectaient aucune périodicité.

2. **Le conflit d'intérêts permanent** : Le cas de Monsieur Soumah (Le Renard) illustre à quel point les règles ont été taillées sur mesure pour servir des intérêts claniques.

3. **L'enjeu du contrôle** : On comprend enfin pourquoi, en 2026, l'équipe sortante tente désespérément de bloquer l'accès au siège et de signer des protocoles parallèles : le contrôle des critères de répartition a toujours été leur unique levier pour écarter les "vrais éditeurs" et s'accaparer les ressources. En résumé, les archives et les faits confirment que la crise actuelle de l'AGEPI n'est que la suite logique d'un système où la légalité a été piétinée pour piller l'association. La vérité finit toujours par refaire surface.

Kéfina Diakité

Lire l'Aigle Infos.
c'est lire la vérité
et la vertu

81ème AG de l'ONU

Guterres appelle à mettre fin aux guerres et à mieux encadrer l'IA

Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a prononcé mardi 22 septembre 2026 son dernier discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. À quelques mois de la fin de son mandat, il a appelé les dirigeants mondiaux à renforcer la coopération internationale face aux conflits, au changement climatique et aux risques liés à l'intelligence artificielle.

Au cours de cette intervention, Guterres a notamment plaidé pour une régulation mondiale de l'intelligence artificielle. Il a appelé les pays qui développent les technologies les plus avancées à partager les informations sur les risques, à coopérer dans les tests et à mettre en place des garanties communes.

« Les pays à la pointe de cette révolution technologique doivent partager les informations sur les nouveaux risques pour la sécurité, coopérer en matière d'essais et d'évaluation, et œuvrer à l'élaboration de garanties communes qui nous protègent tous. »

Le chef de l'ONU a également demandé la mise en place d'un cadre multilatéral de gestion des risques liés à l'IA, avec une surveillance indépendante et crédible.

« Les combats doivent cesser »

Sur les conflits internationaux, António Guterres a appelé les dirigeants à privilégier la désescalade et le dialogue, notamment au Moyen-Orient. « Ensemble, envoyons un message clair depuis cette salle : les combats doivent cesser. L'aide humanitaire doit être acheminée. »

M. Guterres a également insisté sur le respect du droit international et la liberté de navigation. Guterres a par ailleurs réaffirmé son soutien à une solution à deux États pour mettre fin au conflit israélo-palestinien. Il a également appelé à une action plus ferme contre le changement climatique, défendant

notamment le principe selon lequel « les pollueurs doivent payer ».

Des institutions internationales à réformer

Le Secrétaire général sortant a aussi consacré une partie importante de son discours à l'avenir du système multilatéral. Selon lui, les mécanismes internationaux sont soumis à une pression croissante et ne correspondent plus suffisamment aux réalités actuelles du monde.

« Nos mécanismes d'action collective sont soumis à une pression croissante. »

Il a surtout estimé que les institutions internationales continuent de refléter « les réalités et les intérêts du pouvoir d'une époque largement révolue », plaidant ainsi pour leur réforme.

« Je n'abandonnerai jamais »

Après dix années à la tête des Nations unies, António Guterres a également profité de cette dernière intervention pour faire ses adieux aux dirigeants avec lesquels il a travaillé. Son mandat prendra fin le 31 décembre 2026.

« Je continuerai de défendre avec conviction que la paix est possible. Je continuerai de défendre les valeurs de la Charte des Nations Unies et je n'abandonnerai jamais. »

Samuel Demba. D



Guinée

Ce que Joachim Baba Millimouno pense de la salubrité publique

Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Salubrité publique: l'indépendance commence devant notre porte", le politologue Joachim Baba Millimouno et ancien responsable de la communication de l'UFDG (parti dissous) jette son regard sur cette problématique qu'est la salubrité publique.



« À l'approche du **2 octobre**, on parle volontiers de souveraineté, de fierté nationale, de drapeau. Mais une nation indépendante se mesure aussi à la manière dont ses citoyens habitent leur cadre de vie. Que valent les discours sur la dignité si l'on marche, chaque matin, sur des montagnes d'ordures ? Le drame de la décharge de Dar-es-Salam, il y a quelques semaines, nous a rappelé une vérité brutale : l'accumulation des déchets n'est pas un simple problème d'esthétique. C'est un danger de mort. Tricycles surchargés garés sur les trottoirs, tas d'immondices au pied des poteaux et des commerces, caniveaux obstrués par des bouteilles plastiques : ces images ne sont pas celles d'une fatalité. Elles sont le résultat de milliers de gestes quotidiens que nous avons tous cessé de questionner. Je ne dresserai pas ici un procès de plus contre les autorités. Elles ont leur part, et je la rappellerai. Mais la science politique enseigne une chose simple : aucune politique publique ne survit à l'indifférence des citoyens. Le meilleur camion de ramassage ne sert à rien si le caniveau sert de poubelle. La meilleure loi reste lettre morte si chacun se dit : « ce n'est pas mon affaire ». Qui jette le sachet plastique dans le caniveau ? Nous. Qui le retrouve, quelques semaines plus tard, dans les eaux de ruissellement qui inondent nos quartiers ? Nous. Qui, par ses constructions anarchiques

sur les voies d'écoulement, aggrave les inondations ? Encore nous. La citoyenneté commence là : reconnaître que le désordre collectif est la somme de nos négligences individuelles. Ces drames ne sont pas une fatalité : ils sont la conséquence directe de comportements que nous tolérons et d'un système de gestion des déchets encore fragile. Or, toute cause identifiée appelle un remède précis. Pour y parvenir, je suggère que l'Assemblée nationale vote une loi portant criminalisation du jet d'ordures dans les caniveaux et les espaces non autorisés, que chaque citoyen s'abonne à une PME de collecte, que les autorités subventionnent directement ces entreprises, et que soient construites des unités de transformation des déchets. Car c'est en agissant à la fois sur les comportements, sur le service de collecte et sur le traitement final que nous romprons durablement le cycle de l'insalubrité.

1. Une loi dissuasive.

Jeter des déchets dans les caniveaux et les espaces non autorisés ne peut plus être toléré comme un simple manque de civisme. C'est pourquoi il faut un cadre légal clair, avec des sanctions graduées, connues de tous et réellement appliquées. Une loi dissuasive n'est pas une punition : c'est une protection pour la vie de chacun.

2. L'abonnement à une PME de collecte.

Parce que le dépôt sauvage naît là où le service fait défaut, chaque ménage, chaque commerce, chaque établissement doit adhérer à un service de pré-collecte. Ces petites entreprises, souvent portées par des jeunes, font le travail que d'autres évitent. Les payer, c'est reconnaître un métier et refuser l'entassement dans la rue. Le service a un coût, mais l'insalubrité en a un bien plus lourd : maladies, inondations, vies perdues.

3. Un soutien direct aux PME du secteur.

Afin que ces acteurs ne s'épuisent plus, j'invite les autorités à subven-

tionner directement les entreprises de collecte, de ramassage et de tri. Sans équipements, sans carburant, sans accès à des sites de dépôt accessibles, elles ne peuvent tenir la cadence, et les tas se forment. Investir dans la chaîne de collecte, c'est investir dans la santé publique et dans l'emploi des jeunes.

4. Transformer les déchets plutôt que les entasser.

Puisque ce que l'on ne traite pas finit toujours par s'accumuler, le nouveau site de Baritodé, en cours d'aménagement pour accueillir les déchets de Dar-es-Salam et d'autres sites de Conakry, offre une opportunité historique. Qu'il ne devienne pas une décharge de plus, déplacée à quelques kilomètres. Qu'il accueille des unités de tri, de recyclage, de valorisation organique et énergétique. Bien gérés, les déchets créent des emplois, du compost, de la matière première. Mal gérés, ils tuent. Chacun peut commencer aujourd'hui : séparer ses déchets, ne plus rien jeter dans les caniveaux, s'abonner à un service de collecte, alerter le quartier et la mairie sur les dépôts sauvages, refuser de construire là où l'eau doit passer. La sécurité de tous commence par des gestes responsables. Les pères de l'indépendance ont choisi la dignité. À nous de la faire vivre dans nos rues, nos quartiers, nos marchés. Une Guinée propre n'est pas un luxe : c'est la condition d'une Guinée qui protège ses enfants et respecte ses citoyens. L'État doit faire sa part, et il la fait avec la vision de refondation portée par le Chef de l'État. Mais cette vision ne se réalisera que si chacun de nous devient, à son niveau, un acteur de la salubrité publique. Cette semaine de l'indépendance, prenons un engagement simple : que plus aucun Guinéen ne perde la vie à cause de nos ordures. », a écrit Joachim Baba Millimouno, politologue.

Mamadou Oury

Tribune

Tribune

L'ambassadeur Djigui Camara se souvient de son passage au Camp Kwamé N'Krumah

Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Camp Kwamé N'Krumah: Un tournant décisif de ma vie", l'ancien ministre et ancien l'ambassadeur Djigui Camara se souvient de son passage dans cette garnison sous la Première République.



« À la fin de mes études universitaires, comme mes camarades de la promotion 1974, baptisée « Fidel Castro » en hommage au leader de la Révolution Cubaine, un ami et allié de premier ordre de la Guinée et du Responsable Suprême de la Révolution, le Président Ahmed Sékou Touré, j'ai effectué une intense formation militaire au Camp Kwamé Nkrumah dont l'impact a fortement marqué ma carrière professionnelle et ma vie familiale.

La formation militaire était une obligation à laquelle devaient faire face tous les étudiants Guinéens en fin de cycle universitaire avant leur en-

trée dans la vie active à l'époque de la Guinée révolutionnaire.

Elle se déroulait au camp Kwame N'Krumah du nom de l'ancien Président du Ghana situé au km 36, en dehors de toute agglomération, sur la route nationale Conakry-Dubreka. Durant 2 à 3 mois, les futurs fonctionnaires étaient soumis à une rude formation militaire.

Elle comportait outre des cours théoriques sur l'art de la guerre, des exercices d'éducation physiques, des maniements des armes de toute sorte, des exercices de tirs etc. Bref à tout ce qui devait faire de l'étudiant durant son passage dans cette institution un véritable officier exemplaire de réserve à mesure d'organiser et conduire la défense du territoire national et de la Révolution lorsque ceux-ci arrivaient à être menacés par l'impérialisme revanchard, comme ce fut le cas le 22 novembre 1970.

Cette lâche et barbare agression avait amené l'Etat Guinéen à préparer davantage le peuple dans toutes

ses composantes notamment étudiantine face à toute éventualité d'attaque extérieure contre le pays.

La promotion 1974, baptisée « Fidel Castro », le nom du leader de l'indépendance Cubaine, à laquelle j'appartenais n'a pas échappé à cette règle. Ainsi, nous avons été convoqués dès la fin du mois de juin 1974, nous les étudiants de 5ème année sortants des universités Guinéennes et étrangères.

Ce casernement se déroula sans enthousiasme aucune, presque à contre cœur des étudiants dont l'esprit était de profiter des vacances que de se soumettre à des exercices de formation militaire dans un camp coupés des familles et des amis.

Ce camp, devenu célèbre depuis son inauguration quelques années plutôt par le Président Ahmed Sékou Touré, était dirigé par un officier Cubain assisté d'un milicien Guinéen formé à Cuba. Les cours dans ce temple portaient sur les différentes dis-

ciplines de l'art de la guerre. Ils étaient assurés par des Guinéens et des Cubains

La discipline était de rigueur et se manifestait partout dès le réveil matinal à 5 heures 30 suivi de la montée des couleurs nationales, de l'exercice militaire matinal quotidien d'une heure avant un petit déjeuner fugace et sobre.

Une fois le petit déjeuner terminé, commençaient alors les exercices militaires proprement dits à l'extérieur du Camp sous la surveillance de nos instructeurs.

Ces exercices ainsi que d'ailleurs tous les cours étaient donnés par pelotons et régiments constitués dès l'arrivée des étudiants au camp. Intensifs et très épuisants allant du creusement des tranchées aux opérations de tirs en passant par des cours sur les embuscades et autres, ces exercices constituaient le douloureux quotidien, harassant auquel étaient confrontés les jeunes pensionnaires que nous étions. Le retour au Camp où était servi un modeste déjeuner s'effectuait à pied sur de très longues distances en fin de matinée. Après la restauration, une petite pause était généralement accordée avant la reprise des exercices militaires qui duraient toute l'après midi pour se terminer un peu de temps avant le dîner aux environs de dix neuf heures avec un maigre menu.

Il est à souligner que les rations guère suffisantes, étaient néanmoins si équilibrées que malgré leur maigre quantité permettaient aux étudiants de tenir, de garder la forme et d'avoir curieusement meilleure allure à leur sortie. Les quelques produits alimentaires, envoyés par des parents et amis au camp afin de suppléer à cette insuffisance, ne parvenaient que rarement sinon jamais aux destinataires.

Ils étaient purement et simplement confisqués par l'encadrement qui s'en délectaient sans vergogne. Après la restauration du soir, à l'exception de quelques rares jours de conférences organisées à l'initiative des pensionnaires avec l'assentiment de l'encadrement sur des thématiques susceptibles d'intéresser une grande majorité des étudiants, les soirées étaient généralement libres. Ici et là à l'intérieur du camp, se trouvaient des tables de belotes, de damiers, du Lido et que sais je encore

Des petits cercles de débats idéologiques ou économiques meublaient également les longues nuits du Camp avant l'extinction des lumières dans les dortoirs qui survenait généralement à partir de vingt deux heures, l'heure de repos et le sommeil de récupération avant le réveil matinal du lendemain qui se faisait par des coups de claxon assourdissants et insistants pour arracher les étudiants du lit. Après un passage à la hussarde dans les toilettes, le rythme journalier reprenait avec beaucoup plus de rigueur que la veille.

Cette vie faite d'exercices et d'efforts physiques intenses a, au-delà de la formation militaire proprement dite, favorisant la naissance d'une grande fraternité et de solides amitiés entre étudiants que les futurs cadres que nous

sommes continuons de maintenir et d'entretenir au point qu'un véritable esprit de famille existe au niveau de la promotion 1974. Nous avons également gardé de très bonnes relations avec certains formateurs et membres de l'encadrement Cubains et Guinéens.

Au cours de notre séjour au Camp enfin mémorable, des responsables politiques à tous les niveaux, nous gratifiaient de visites surprises d'encouragements.

Les étudiants étaient alors mobilisés autour du mât pour les accueillir et écouter leurs cours politiques sur les principes de la Révolution en matière de la défense de la patrie. Les interventions et le départ des idéologues étaient souvent salués par des ovations nourries.

Ainsi après des mois d'une formation militaire intense et rigoureuse qui faisaient pâlir les jeunes recrues de l'armée, une cérémonie officielle de fin de stage de formation était organisée pour clore cette merveilleuse période qui allait marquer à jamais toute notre vie.

Elle allait aussi consacrer hélas le terme d'une autre vie, celle de l'étudiant, une vie d'insouciance de liberté, mais non sans avoir eu le grand mérite de transformer psychologiquement et physiquement des jeunes jusqu'à récemment encore frêles et fragiles insouciantes en de véritables combattants aguerris qui n'ignoraient plus rien de l'art militaire. Bien formés, ils étaient désormais prêts au sacrifice suprême pour défendre leur pays de toute agression d'où qu'elle vienne et sa marche révolutionnaire pour plus de progrès pour le peuple de Guinée.

Ainsi cette cérémonie de fin d'une formation militaire, mal acceptée et mal vécue au départ, devient un douloureux événement, un déchirement avec la séparation forcée des étudiants devenus amis et frères après de nombreuses semaines de vie ensemble, de proximité et de partage mais aussi de disputes, de petites querelles propres à tout regroupement notamment juvénile. Que de beaux souvenirs inoubliables.

Des regrets aussi de nous voir quitter les encadreurs exigeants, sévères mais pédagogues et bienveillants, soucieux de nous préparer à la rigueur de la vie professionnelle.

C'est donc finalement avec un cœur lourd sinon meurtri que les étudiants s'en allèrent du Camp et retrouver leurs parents et amis venus les accueillir avant d'entamer ainsi une nouvelle étape de leur vie et de leur destin.

Destin lié à une vie active que nous abordions avec ses défis, ses incertitudes, ses lourdes responsabilités qu'il faut désormais assumer au terme d'une vie étudiantine qui aura duré 5 belles années.

Personnellement, et je pense pour tous mes camarades de promotion, le passage au Camp Kwamé Nkrumah a été un tournant décisif de la vie. », a écrit l'ambassadeur Djigui Camara, officier de réserve et ancien pensionnaire du Camp Kwamé Nkrumah.

Une synthèse de Sadio

Éthiopie

Sept groupes armés hostiles au gouvernement fédéral annoncent la création d'une coalition

Baptisée Coalition des forces populaires éthiopiennes pour la survie, cette nouvelle alliance compte notamment dans ses rangs le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) et le Mouvement national amhara des Fano. Celle-ci s'est fixé pour objectif de « *destituer le gouvernement* » du Premier ministre Abiy Ahmed et d'« *établir un gouvernement de transition inclusif* ». La nouvelle coalition de groupes armés opposés au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed compte notamment dans ses rangs le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). Ici, un combattant de ce groupe, le 7 mai 2021 (illustration) AP - Ben Curtis Simple initiative symbolique ou véritable menace pour le gouvernement ? En Éthiopie, sept forces d'opposition et groupes armés éthiopiens ont annoncé la formation d'une toute nouvelle alliance baptisée Coalition des forces populaires éthiopiennes pour la survie, dans la soirée du dimanche 20 septembre.

Composée du Mouvement national amhara des Fano, de l'Armée de libération oromo (OLA), du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), du Front national de libération de l'Ogaden (ONLF), du Front révolutionnaire d'unité nationale afar, du Mouvement de libération du peuple benishangul et du Mouvement démocratique du peuple gumuz, son objectif est ambitieux, puisqu'il s'agit de « destituer le gouvernement » et d'« établir un gouvernement de transition inclusif ». Dans une déclaration lue en direct sur l'antenne de Tigray TV dimanche en fin de journée, le président du Mouvement Fano, Zemene Kassie, n'a pas mâché ses mots, parlant du pouvoir en place à Addis-Abeba comme d'un « régime dictatorial et génocidaire » qui « pousse l'Éthiopie vers la désintégration totale ». À ce stade, le gouvernement fédéral éthiopien

n'a pas encore réagi à cette initiative. S'ils arrivent à se coordonner au niveau du commandement militaire, ces groupes armés peuvent représenter une véritable menace pour les autorités fédérales. L'armée éthiopienne se retrouverait alors face à quatre ou cinq fronts différents et risquerait d'être dépassée. Mais il faut se rappeler que l'armée éthiopienne a un avantage dans les airs, avec ses avions de chasse et ses drones, et n'a pas nécessairement besoin d'avoir des hommes sur le terrain pour combattre ces groupes armés à travers le pays. Alors certes, il ont signé un accord, appelant à combattre ensemble un ennemi commun. Mais vont-ils partager leurs armes ? Auront-ils une bonne chaîne d'approvisionnement jusque dans les zones de combats ? Je pense que les divergences politique et idéologique entre ces sept mouvements vont être leur problème principal. Ils n'ont pas tous la même vision de ce que devrait être l'Éthiopie sans le Premier ministre Abiy Ahmed. Et ça, risque être leur plus gros défi.

Alors que le président du TPLF, Debretsion Gebremichael, avait reconnu il y a quelques jours qu'un rapprochement entre les groupes d'opposition était en cours malgré les clivages régionaux, « *le fait que tous mettent de côté leurs divergences est significatif* », analyse Yohannes Woldemariam, professeur de relations internationales à l'université du Colorado. « *La stratégie d[du Premier ministre éthiopien] Abiy Ahmed consistant à "diviser pour mieux régner" s'en trouve mise à mal* », poursuit également celui-ci. Si le chercheur se dit par ailleurs pas surpris par cette déclaration et souligne que les sept groupes qui en sont à l'origine ont bien un « objectif commun », ces derniers « auront beaucoup de mal à se coordonner », ajoute Yohannes Woldemariam. Ainsi, alors

que le TPLF et les milices Fano ont été rivaux durant la guerre au Tigré, l'ouest de cette région est administré par la région amhara depuis 2022.

Le 21 septembre 2026, les autorités éthiopiennes ont suspendu « pour une durée indéterminée » la chaîne de télévision Tigray TV, organe officiel du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF). Le parti, banni par les autorités fédérales, dirige de fait le Tigré. Il avait fait part, 24h avant, de sa participation à une alliance de groupes armés, dont l'objectif est d'installer un nouveau gouvernement.

Les autorités éthiopiennes ne font certes pas de lien direct entre cette annonce et la suspension de la chaîne. Reste que Tigray TV est accusée de diffuser des « messages qui mettent en danger la sécurité nationale et publique, ainsi que l'intérêt national », « d'inciter au conflit » et « d'encourager l'extrémisme », a déclaré l'Autorité des médias.

La veille de la suspension de Tigray TV, le président du Mouvement rebelle Fano Zemene Kassie a déroulé, sur cette antenne, les ambitions de la nouvelle alliance d'opposition : « renverser » le pouvoir fédéral et « *établir un gouvernement inclusif de transition* ». Pour Muauz Gidey Alemu, chercheur au Tigray Institute of Policy Studies, cette suspension « attise les tensions déjà très fortes entre le gouvernement fédéral et les autorités du Tigré ». « *Les attaques de drones, imputées à l'armée fédérale, se sont multipliées au Tigré ces dernières semaines* », rappelle-t-il. « L'escalade n'en finit pas. » Tigray TV avait déjà été suspendue durant la guerre qui a opposé les forces du TPLF à l'armée fédérale, entre 2020 et 2022.

RFI

Nigeria

Comment des responsables politiques ont «acheté un bout d'Amérique»

Dans un rapport publié mardi 22 septembre, la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique révèle avoir identifié 284 propriétés américaines liées à des personnalités politiques nigérianes. La plupart ont été acquises en liquide alors que les personnalités incriminées occupaient des fonctions officielles. L'enquête « Dirty Deeds » montre comment la corruption généralisée a permis à des dizaines de personnalités politiques nigérianes de s'acheter « un bout d'Amérique », probablement grâce au détournement de fonds publics.

La Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF) et l'Anti-Corruption Data Collective (ACDC) ont identifié 284 propriétés suspectes aux États-Unis, dont la valeur totale s'élève à près de 271 millions de dollars, liées à pas moins de 61 personnalités nigérianes qui occupent ou ont occupé des positions de haut niveau.

Si certains de ces biens ont été acquis sous la dictature militaire connue pour son niveau de corruption particulièrement élevé, « le retour à un gouvernement civil, en 1999, n'a pas supprimé les réseaux à travers lesquels l'influence politique et les ressources publiques sont accumulées », relève l'enquête.

Parmi les personnalités incriminées, 39 ont été accusées, inculpées ou condamnées pour corruption. « C'est une photographie d'une kleptocratie post-régime militaire », souligne encore Sonia Rolley, directrice des enquêtes pour la PPLAAF. « Parmi les profils, il y a des gens qui ont fait des carrières ou qui sont nés aux États-Unis et qui ont vu dans le retour de la démocratie au Nigeria une opportunité de se faire de l'argent via des postes politiques. »

Le « rêve américain » payé cash

Le Nigeria et les États-Unis entretiennent des liens économiques étroits. Environ 640 000 Nigériens sont d'ailleurs établis outre-Atlantique. « Il y a des États américains où l'on retrouve des communautés nigérianes très très importantes. Et, parmi elles, des responsables qui ont vraiment acheté un bout d'Amérique », abonde Sonia Rolley. Soixante-et-onze pour cent des propriétés identifiées sont concentrées au Texas, en Caroline du Nord, en Californie, en Géorgie, et dans le Maryland.

Le rapport relève que les États-Unis sont globalement perçus comme « une destination de choix pour l'argent sale », conséquence d'un cadre législatif fragmenté où les transactions en liquide échappent souvent aux contrôles contre le blanchiment

d'argent. De fait, 81 % des biens immobiliers listés dans cette enquête - soit 230 propriétés - ont été payés cash, sans emprunt bancaire, pour une somme totale s'élevant à quelque 232 millions de dollars.

La lutte contre le terrorisme, berceau de la corruption

Les données récoltées par la PPLAAF révèlent que les personnels de sécurité (militaires, policiers et autres individus travaillant dans le secteur de la défense ou de la sécurité) concentrent entre leurs mains la valeur foncière la plus élevée, soit 34 % des propriétés. Mais le rapport montre aussi qu'un seul homme possède la majeure partie des 93 millions de dollars de biens liés au personnel sécuritaire : il s'agit de Sambo Dasuki, qui a notamment dirigé l'organisme chargé de l'impression de la monnaie nigériane avant d'être nommé conseiller national à la sécurité par le président Goodluck Jonathan, en 2012, en pleine insurrection jihadiste dans le nord-est du Nigeria.

À compter de cette époque, Sambo Dasuki aurait détourné environ deux milliards de dollars destinés à l'achat d'armes. Par la suite, il a également été accusé d'avoir super-

Mali

A l'occasion de la fête de l'indépendance, le chef de la junte évoque «la réconciliation entre frères maliens»

Le général Assimi Goïta a pris la parole à la télévision nationale dans la soirée de lundi alors que le Mali s'apprête à célébrer le 66e anniversaire de son indépendance, mardi 22 septembre. Une allocution qui intervient aussi dans un contexte de recrudescence des attaques jihadistes dans le centre du pays.

Alors que le Mali célèbre le 66e anniversaire de son indépendance dans un contexte de recrudescence des attaques jihadistes contre des positions de l'armée ce mardi 22 septembre, le chef de la junte au pouvoir, le général Assimi Goïta, s'est adressé à la nation lors d'une allocution radio-télévisée dans la soirée de lundi. Réaffirmant à cette occasion sa volonté de défendre l'intégrité nationale, celui-ci a aussi lancé un appel au dialogue.

« *Mes chers compatriotes, tout en demeurant ouvert au dialogue et à la réconciliation entre frères maliens, notre volonté ferme de défendre l'intégrité de notre territoire et l'unité nationale restent intactes. Dans ce contexte, la lutte contre l'insécurité et les groupes armés terro-*

visé un système de contrats frauduleux qui lui aurait permis d'acquérir des biens de luxe aux États-Unis.

« *La lutte contre Boko Haram a généré d'immenses dépenses dans le domaine de la sécurité et de la défense, créant de nombreuses opportunités pour des marchés publics opaques, des détournements présumés de fonds et des allégations de corruption impliquant des responsables militaires de haut rang* », souligne ainsi le rapport de la PPLAAF.

Toutes les strates de l'appareil étatique concernées

En passant en revue les propriétés américaines suspectes, **le document montre que toutes les strates de l'appareil d'État sont touchées par la corruption.**

L'exécutif concentre par exemple 28 % des propriétés listées par la PPLAAF, soit 75 millions de dollars – et le rapport rappelle que le président, les ministres et les personnels de leurs cabinets peuvent influencer le choix d'un projet, l'allocation d'un budget, la sélection d'un prestataire, la validation d'un important contrat... Au niveau du Parlement aussi, les soupçons de malversations sont prégnants. Dans les années 2000, des sénateurs ont par exemple été accusés d'avoir manipulé des lignes du budget national, alors que des accusations similaires ont de nouveau émergé en 2016.

Les parlementaires sont pourtant censés contrôler les dépenses publiques ou enquêter sur les irrégularités qui pourraient mettre en cause la responsabilité des membres de l'exécutif, mais « ces épisodes révèlent [au contraire] une relation marquée par la négociation, l'interdépendance et la suspicion institutionnelle ». Ces responsables politiques – et en particulier les sénateurs – détiennent le troisième portefeuille immobilier le plus important identifié par l'enquête avec une valeur cumulée d'environ 53 millions de dollars, soit 20 % du total.

ristes va se renforcer davantage », a notamment déclaré ce dernier.

Plus de 100 soldats maliens tués dans l'attaque jihadiste du camp de Dioura

Cette prise de parole d'Assimi Goïta est intervenue à un moment où, sur le terrain, les jihadistes du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jnim), affiliés à al-Qaïda, ont mené plusieurs opérations contre des positions des forces régulières.

Le 10 septembre dernier notamment, **plus de 100 soldats maliens ont été tués** dans une attaque jihadiste dirigée contre le camp militaire de Dioura, dans le centre du Mali, tandis que plusieurs dizaines d'autres ont été faits prisonniers. Un assaut particulièrement meurtrier qui a conduit le chef de la junte à s'incliner, dans son discours, devant la mémoire des soldats morts pour la patrie, mais aussi à prendre l'engagement de renforcer l'outil de défense en lien avec le principal partenaire stratégique du Mali, à savoir la Russie.

RFI

Suivent les membres des gouvernements locaux, et particulièrement les puissants gouverneurs à la tête des États fédérés. Quant aux entreprises publiques, elles ne sont pas en reste, en particulier la Compagnie pétrolière nationale (NNPC), « fréquemment épinglée pour son manque de transparence » ou les trous dans sa comptabilité. La PPLAAF a ainsi découvert 10 propriétés liées à deux responsables de la NNPC achetées au moment où ils étaient en fonction.

Meilleure coopération

Les conséquences de ces malversations sur le développement national sont multiples. « Depuis l'indépendance, l'économie nigériane aurait perdu plus de 550 milliards de dollars à cause de la corruption. Certains chercheurs estiment d'ailleurs qu'il s'agit de l'un des pays les plus corrompus au monde », souligne la PPLAAF. Résultat : cette situation affecte profondément la confiance de la population dans ses institutions, le pays se classant au 142e rang des 182 pays recensés dans l'Indice de perception de la corruption 2025.

L'enquête de la PPLAAF est « *aussi destinée aux États-Unis, classés parmi les pays où le blanchiment immobilier est particulièrement élevé* », avance Jimmy Kande, le directeur exécutif de la PPLAAF. Selon lui, les multiples opérations réalisées par des personnalités publiques, souvent en cash, ou grâce à des montages financiers, auraient dû « *susciter la curiosité des autorités américaines qui auraient dû enquêter sur l'origine de l'argent ayant permis l'achat de ces différents biens immobiliers* ». Ce dernier relève aussi « *une certaine léthargie* » des autorités des deux pays face à la corruption transfrontalière. Avec ce rapport, il espère donc que « *les autorités nigérianes pourront amorcer des procédures* » et qu'il y aura « *une vraie coopération pour que l'argent investi dans ces biens puisse profiter au peuple nigérian* ».

RFI